



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 558 - 10 juin 2013

Réunion «Agenda social» du 10 juin 2013

La prochaine réunion **«Agenda social»** se tient le lundi **10 juin 2013**.

L'**ordre du jour** en sera le suivant :

- état d'avancement des dossiers post CRC (*Chambre Régionale des Comptes*),
- mise en œuvre de la déprécarisation,
- informations diverses.

Intersyndicale avec la DEE

Le lundi **17 juin 2013** se tiendra une intersyndicale avec la Direction de l'**Enfance** et de l'**Education**.

Les dossiers suivants seront présentés :

- Convention ATSEM,
- Organisation des maisons petite enfance.

Assemblée Générale de l'Amicale le 27 juin 2013

L'**Assemblée Générale de l'Amicale** se tiendra le jeudi **27 juin 2013 à 16h30**, exceptionnellement au Centre Culturel Marcel Marceau au Neudorf.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le **50e anniversaire** de l'Amicale sera fêté.

Une grande **loterie** sera organisée, avec de nombreux cadeaux à gagner.

Premier lot : un séjour d'une semaine d'une valeur de 1 400 € pour 2 personnes, à destination du Bassin Méditerranéen.

Tous les membres de l'Amicale **présents** lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2013 participeront à la loterie.

Pour en savoir + :

consultez le [Journal de Juin 2013](#) de l'Amicale.

Rencontre sur PVA avec la Vice-Présidente

Mme Caroline BARRIERE, Vice-Présidente de la CUS, rencontrera le jeudi **20 juin 2013** les organisations syndicales sur le service **PVA**.

Conditions de travail à la DRL

Un point sur la **démarche «Conditions de travail»** de la Direction des **Ressources logistiques** sera fait le mardi **2 juillet 2013**.

Insécurité au CMS du Neuhof

Comme les autres syndicats, l'**UNSA** a été destinataire d'un courrier relatif aux problèmes d'**insécurité** qui a été envoyé par l'équipe du **centre médico-social du Neuhof** (rue de l'*Indre*) au Directeur des **Solidarités** et de la **Santé**.

Suite aux menaces dont l'équipe avait été victime fin de l'année dernière, certaines mesures ont été appliquées. D'autres non. Il y a également des problèmes de non-rempacement.

L'**UNSA** a demandé l'état de **mise en œuvre** des mesures non encore appliquées à ce jour.

Dans le courrier des collègues, il est également fait état de deux nouvelles lettres de menaces envers certains d'entre eux Lettres envoyées ces dernières semaines.

L'**UNSA** a demandé si ces lettres de menaces avaient, a priori, une origine similaire à celle des lettres de menaces envoyées à la fin de l'année dernière.

Par message du **6 juin 2013**, le Directeur des **Solidarités** et de la **Santé** nous a indiqué qu'il rencontrerait les agents du CMS concerné prochainement et qu'il nous apporterait les réponses souhaitées dans les meilleurs délais.